

CONTRE LES VIOLENCES ON SE MOBILISE

Violences physiques, psychologiques, médicales, économiques, **les femmes sont atteintes dans leur chair et dans leurs droits de façon structurelle.** Un mépris des gouvernements libéraux envers les femmes et le principe même d'égalité. L'austérité budgétaire met en danger les services publics : les femmes en sont les premières salariées et usagères et donc les premières victimes.

« Les droits des femmes classés sans suite »

En France, une femme est assassinée tous les 2,5 jours, tuée par son conjoint ou ex-conjoint. **138 déjà en 2025, un chiffre en hausse.** 80 % des plaintes des femmes pour viol sont classées sans suite, moins de 1% d'entre elles aboutissent à une condamnation.

La Fondation des Femmes estime à 2,6 milliards d'euros par an le budget minimum que l'État devrait consacrer à la protection des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles en France. L'État n'en dépense que 184,4 millions !

La protection de l'enfance, un secteur clé

Les structures et associations de ce secteur-clé alertent sur la précarité grandissante de leurs capacités d'action et de leurs conditions d'accueil. Elaborer des politiques publiques pour prendre en compte le continuum de violences de l'enfance à l'âge adulte, en luttant contre la pédocriminalité et la culture du viol, cela exige de développer les services publics, à égalité sur l'ensemble du territoire.

22 NOVEMBRE | MANIFESTATION



CONTRE LES VIOLENCES ON SE MOBILISE

Violences physiques, psychologiques, médicales, économiques, **les femmes sont atteintes dans leur chair et dans leurs droits de façon structurelle.** Un mépris des gouvernements libéraux envers les femmes et le principe même d'égalité. L'austérité budgétaire met en danger les services publics : les femmes en sont les premières salariées et usagères et donc les premières victimes.

« Les droits des femmes classés sans suite »

En France, une femme est assassinée tous les 2,5 jours, tuée par son conjoint ou ex-conjoint. **138 déjà en 2025, un chiffre en hausse.** 80 % des plaintes des femmes pour viol sont classées sans suite, moins de 1% d'entre elles aboutissent à une condamnation.

La Fondation des Femmes estime à 2,6 milliards d'euros par an le budget minimum que l'État devrait consacrer à la protection des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles en France. L'État n'en dépense que 184,4 millions !

La protection de l'enfance, un secteur clé

Les structures et associations de ce secteur-clé alertent sur la précarité grandissante de leurs capacités d'action et de leurs conditions d'accueil. Elaborer des politiques publiques pour prendre en compte le continuum de violences de l'enfance à l'âge adulte, en luttant contre la pédocriminalité et la culture du viol, cela exige de développer les services publics, à égalité sur l'ensemble du territoire.

22 NOVEMBRE | MANIFESTATION



Luttons contre l'exploitation et la marchandisation des corps.

Les personnes en situation de prostitution subissent la violence de l'exploitation et de la marchandisation de leur corps. Cela touche de plus en plus les mineur-e-s.

Nous réaffirmons notre position

Solidarité internationale : « le féminisme comme culture de la paix »

Nous sommes solidaires avec les femmes du monde entier qui vivent dans des territoires où des conflits perdurent, où l'extrême droite s'installe, où les régimes dictatoriaux règnent et où le terrorisme frappe.

Ces femmes ainsi que les femmes réfugiées ou déplacées pour cause de conflit subissent les conséquences mortifères des guerres, parce qu'elles sont souvent en première ligne. **Nous soutenons les mobilisations des femmes pour défendre la démocratie, la justice, l'égalité et la paix, contre les politiques d'extrême-droite, de haine et de division, contre les intégrismes religieux.**

Nos propositions :

- Une loi-cadre intégrale contre les **violences**, comme en Espagne, dotée de moyens humains et financiers
- **Créer des brigades et juridictions spécialisées**, en s'inspirant du modèle espagnol
- **Mettre fin à l'impunité** : établir une liste d'actes d'enquête minimaux sans lesquels le procureur ne pourrait pas classer sans suite une affaire.
- **Mettre en place un dispositif visant à assurer le respect d'une ordonnance de protection**
- **Rendre gratuite l'assistance juridique** pour les personnes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales
- **Modifier rapidement la position de la France qui refuse de définir le viol comme un crime** dans la directive sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
- **Une éducation à la vie sexuelle et affective sur l'ensemble du territoire**
- Porter la création d'un **Protocole européen d'accueil et de respect des droits des femmes migrantes**
- **Renforcer la loi du 13 avril 2016** relative à la lutte contre le système prostitutionnel
- **L'arrêt immédiat de la baisse des financements et un rattrapage du budget** des associations accompagnant les victimes



REJOIGNEZ LE PCF
CONSTRUISONS LA RÉVOLUTION FÉMINISTE



Luttons contre l'exploitation et la marchandisation des corps.

Les personnes en situation de prostitution subissent la violence de l'exploitation et de la marchandisation de leur corps. Cela touche de plus en plus les mineur-e-s.

Nous réaffirmons notre position

Solidarité internationale : « le féminisme comme culture de la paix »

Nous sommes solidaires avec les femmes du monde entier qui vivent dans des territoires où des conflits perdurent, où l'extrême droite s'installe, où les régimes dictatoriaux règnent et où le terrorisme frappe.

Ces femmes ainsi que les femmes réfugiées ou déplacées pour cause de conflit subissent les conséquences mortifères des guerres, parce qu'elles sont souvent en première ligne. **Nous soutenons les mobilisations des femmes pour défendre la démocratie, la justice, l'égalité et la paix, contre les politiques d'extrême-droite, de haine et de division, contre les intégrismes religieux.**

Nos propositions :

- Une loi-cadre intégrale contre les **violences**, comme en Espagne, dotée de moyens humains et financiers
- **Créer des brigades et juridictions spécialisées**, en s'inspirant du modèle espagnol
- **Mettre fin à l'impunité** : établir une liste d'actes d'enquête minimaux sans lesquels le procureur ne pourrait pas classer sans suite une affaire.
- **Mettre en place un dispositif visant à assurer le respect d'une ordonnance de protection**
- **Rendre gratuite l'assistance juridique** pour les personnes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales
- **Modifier rapidement la position de la France qui refuse de définir le viol comme un crime** dans la directive sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
- **Une éducation à la vie sexuelle et affective sur l'ensemble du territoire**
- Porter la création d'un **Protocole européen d'accueil et de respect des droits des femmes migrantes**
- **Renforcer la loi du 13 avril 2016** relative à la lutte contre le système prostitutionnel
- **L'arrêt immédiat de la baisse des financements et un rattrapage du budget** des associations accompagnant les victimes



REJOIGNEZ LE PCF
CONSTRUISONS LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

